Cour
FRC
1638

LE CATÉCHISME DU CURÉ INTRUS.

TROISIEME ÉDITION.

A PARIS,

De l'Imprimerie de GUERBART, Libraire, rue Dauphine, Hôtel de Genlis, N°. 92.

M. DCC. XCI.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

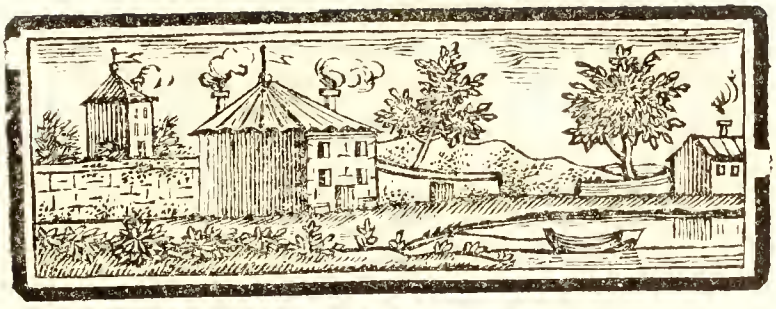

LE CATÉCHISME D'UN CURÉ INTRUS.

L'Intrus, interrogeant un enfant : Qu'eſt-ce que l'Egliſe ?

L'Enfant. L'Egliſe eſt l'aſſemblée des fideles, qui.....

Il ſe fait un grand tumulte à l'occaſion d'une fille dévote qu'une troupe de jeunes gens traînent par force dans l'Egliſe. L'Intrus leve la tête : Qu'eſt-ce donc que ce bruit ?

Un des jeunes gens. Monſieur, c'eſt une de nos dévotes que nous amenons au catéchiſme.

L'Intrus. Bon, bon, allons, pas tant de tapage, nous ſommes dans le lieu ſaint.

Pendant ce tems-là, quatre ou cinq jeunes gens vont ſe poſter à la porte de l'Egliſe, pour empêcher la dévote d'en ſortir. Celle-ci eſt forcée de prendre place dans un banc. L'intrus s'avance vers elle, & lui dit d'un ton doucereux : Qu'avez-vous donc, ma fille? Pourquoi avez-vous peur de moi? je ne ſuis pas un loup.

La Dévote. Tout le monde n'en convient pas, monſieur. Il y a loup & loup, comme il y a brebis & brebis.

L'Intrus. Oh! vous êtes ſavante.

La Dévote. Monſieur, il ne faut pas être ſavante pour ſavoir que moi, par exemple, je ſuis par la grace de Dieu, une de ſes brebis, & que quelqu'un qui viendroit pour dévorer mon ame, pourroit bien être appellé un loup pour le ſpirituel.

L'Intrus. Je ſuis donc, ſelon vous, un loup qui vient pour dévorer votre ame?

La Dévote. Je ne dis pas cela, monſieur, mais je pourrois bien le penſer.

L'Intrus (faiſant ſemblant de rire). Allons, allons, vous êtes une méchante. *Il ſe fait un murmure dans l'aſſemblée. L'intrus, frappant ſur ſon bonnet quarré.* Allons, qu'on ſe taiſe, s'il vous

plaît ; *puis il continue de parler à la fille.* Vous voyez, ma bonne enfant, que je ne ſuis pas fait autrement qu'un autre ; je porte les mêmes habits que votre ancien curé.

La Dévote. Monſieur, il y a long-tems que mon pere m'a appris que l'habit ne faiſoit pas le moine. La ſoutane & le ſurplis pourroient bien auſſi ne pas faire le curé.

L'Intrus (avec un ton de colere). Vous êtes une babillarde.

La Dévote. Monſieur, on pouvoit bien me laiſſer chez moi, & vous, vous pouvez bien ne pas m'interroger. Je réponds à ce que vous me dites.

L'Intrus (s'adouciſſant). Tout beau, tout beau, ne nous fâchons pas. *Il ſe retourne vers l'enfant, & continue ſes interrogations.* Eh bien, mon enfant, qu'eſt-ce que l'Egliſe ?

L'Enfant. L'Egliſe eſt l'aſſemblée des fideles qui font profeſſion d'une même foi, ſous la conduite des paſteurs légitimes, & ſur-tout de notre ſaint Pere le Pape.

L'Intrus (s'adreſſant à la dévote) Eh bien, grande fille, vous voyez bien que je n'ai pas un autre catéchiſme que votre curé.

La Dévote. Monſieur, après le reproche que vous

venez de me faire, je ne sais trop s'il vous sera encore plaisir que je parle.

L'Intrus. Vous pensez encore à cela ! Bon, dites, dites.

La Dévote. Je ne sais plus trop ce que monsieur me demandoit.

L'Intrus. Je vous disois que vous pouviez voir que je n'ai pas un autre catéchisme que M. le Noir, votre curé d'avant moi.

La Dévote. Non, le catéchisme n'est pas différent, savoir s'il en sera de même des explications ?

L'Intrus. Que voulez-vous dire avec vos explications.

La Dévote. C'est, monsieur, que quand M. le Noir nous expliquoit l'article que vous venez de demander, il s'adressoit à quelqu'un de nous, & nous demandoit ce qu'il falloit entendre par pasteurs légitimes; & il nous faisoit répondre que les pasteurs légitimes étoient ceux qui nous étoient donnés par l'Eglise.

L'Intrus. M. le Noir vous disoit cela pour vous détourner de m'écouter, quand je viendrois en sa place.

La Dévote. Bon, monsieur; il y a plus de dix ans que M. le curé nous disoit cela; & il y a dix ans, on ne pensoit gueres à vous, Dieu merci. Mais il

parloit alors des proteſtans qui ont, il y a long-tems, chaſſé leurs vrais paſteurs pour s'en donner eux mêmes de leur façon. Il nous diſoit donc que nos évêques d'aujourd'hui avoient été faits évêques par les évêques d'avant eux, & qu'ils avoient ainſi été envoyés par l'autorité de l'Egliſe, & que nous remontions ainſi juſqu'aux apôtres; que par rapport aux curés, ils étoient envoyés dans les paroiſſes par les évêques légitimes; & qu'ainſi, tant les évêques que les curés, étoient paſteurs légitimes; parce qu'ils étoient tous envoyés par l'Egliſe; au lieu que les proteſtans avoient rompu la chaîne, en ſe faiſant à eux mêmes des paſteurs ſelon leur fantaiſie; qu'ainſi, notre Egliſe étoit apoſtolique, & que la leur ne l'étoit pas.

L'Intrus. Oh! c'eſt que les proteſtans n'ont pas l'ordination.

La Dévote. M. le curé nous diſtinguoit tout cela fort clairement. Il diſtinguoit deux défauts dans la miſſion des miniſtres proteſtans: le premier eſt le défaut d'ordination, en ce qu'ils ne ſont point ordonnés; ou ce qui eſt la même choſe, en ce qu'ils n'ont point pour la plupart, reçu le ſacrement de l'ordre inſtitué par Jeſus-Chriſt; le ſecond eſt le défaut d'autorité dans ceux qui les envoyent,

en ce qu'ils ſont ſéparés de l'Egliſe, qui a ſeule cette autorité.

L'Intrus. Oh! il y a bien huit jours que M. le Noir vous a appris tout cela.

La Dévote. Monſieur, je puis bien vous montrer tout cela écrit de ma main, tel que je pouvois le retenir, il y a au moins dix ans.

L'Intrus. Quoi! vous écriviez tout cela de mémoire?

La Dévote. Oui, monſieur, & je n'étois pas la ſeule.

L'Intrus. Votre curé vouloit donc faire de vous des ſavans & des ſavantes?

La Dévote. Au moins, il ne négligeoit rien pour nous inſtruire des principes de la religion; & il étoit ſecondé par une demoiſelle fort inſtruite elle-même, qui nous formoit dès l'âge le plus tendre.

L'Intrus. Vous m'en direz tant!

Un jeune homme. Il eſt certain, monſieur, que ſi nous ſommes dans l'ignorance, ce n'eſt point la faute de M. notre curé. Au reſte, toutes ſes peines ne ſont point perdues. Je ne pouvois pas, moi, vous dire tout cela, auſſi bien que mademoiſelle; mais je me ſouviens très-bien qu'il nous l'a expliqué ainſi, lors de notre premiere communion que nous avons faite enſemble.

La Dévote. Je regarde donc comme certain, monsieur, d'après l'autorité de ce bon prêtre qui ne disoit rien à la légere, que ce qui manque aux ministres protestans, n'est pas seulement d'avoir été ordonnés, mais bien aussi d'avoir été envoyés par l'Eglise; au lieu que nos pasteurs nous sont venus jusqu'ici par son autorité. C'est à vous à voir maintenant si vous ressemblez aux pasteurs des protestans, ou bien à ceux que nous avions avant vous.

L'Intrus. Je ressemble à ceux qui vous ont gouvernée avant moi. Je suis prêtre comme eux.

La Dévote. Oui; mais êtes-vous envoyé comme eux par l'Eglise?

Maître Pierre. Voilà le nœud.

L'Intrus. J'ai été envoyé par notre évêque.

La Dévote. Et votre évêque, monsieur, qui l'a envoyé?

L'Intrus. Il a été sacré par l'évêque d'Autun qui lui a donné sa mission.

La Dévote. Mais, qui avoit donné à un simple évêque, qui encore s'étoit démis, le pouvoir d'envoyer d'autres évêques par-tout? car un évêque particulier n'a jamais eu ce pouvoir.

L'Intrus. Est-ce que vous ne savez pas qu'il avoit été député à cet effet par l'assemblée nationale?

La Dévote. Je savois bien que vous aviez beau

reculer, qu'il faudroit enfin en revenir à cette assemblée nationale. C'est donc, monsieur, de l'assemblée nationale que vous avez reçu vos pouvoirs ? Mais, est-ce à l'assemblée nationale que Jesus-Christ a donné le pouvoir de donner des ministres à son Eglise ?

L'Intrus. Mais étiez-vous mieux, quand c'étoit les rois qui nommoient souvent à la recommandation de.....

La Dévote. Monsieur, Vous ne m'amuserez pas avec cela. C'étoit le roi qui nommoit, & cela, par le consentement de l'Eglise ; mais c'étoit le pape qui confirmoit la nomination du roi & qui établissoit les évêques. Quant à ce que vous voulez dire des mauvais choix qui se faisoient par des recommandations, en sommes-nous mieux aujourd'hui avec tous les beaux choix de vos électeurs ? Pour dire que nous sommes encore pis, cela ne valoit pas la peine de tout renverser. C'est une permission de Dieu qu'il y ait toujours eu de bons & de mauvais prêtres. C'étoit à vous, monsieur, à être un bon prêtre dans l'Eglise de Dieu, & à nous à prier Dieu de diminuer les scandales qui désolent l'Eglise, sans nous mêler de ce qui n'est point à notre charge. Tout ce que je sais, c'est que nos anciens prêtres étoient de vrais pasteurs envoyés de l'Eglise, & que vous, messieurs, vous n'êtes envoyés que par les hommes.

L'Intrus. Ho! ho! vous parlez comme un livre.

La Dévote. Monſieur, je parle comme on me l'a appris. Notre curé qui étoit un très-bon prêtre, à qui je défie de rien reprocher, gémiſſoit bien autant que perſonne, qu'il y en eût de mauvais; mais il ne nous commandoit pas, au contraire, il nous défendoit de juger les autres. Il diſoit que le mêlange des bons & des mauvais, eſt dans les deſſeins de Dieu toujours adorables, & que ce mêlange ſe trouve parmi les prêtres, comme parmi les fideles; mais il nous diſoit auſſi que les mauvais prêtres n'étoient mauvais que pour eux, ſi l'on ne ſuivoit pas leurs mauvais exemples; & qu'un mauvais prêtre donnoit de bonnes abſolutions, parce qu'il étoit revêtu de l'autorité de Jeſus-Chriſt.

L'Intrus. Eh bien! nous ſommes auſſi revêtus de l'autorité de J. C.

La Dévote. Cela ſeroit bon, ſi vous étiez entrés par la porte, ſi vous aviez reçu votre commiſſion de l'Egliſe. C'eſt-là qu'il en faut revenir. Du reſte, que les paſteurs ſe conduiſent bien ou mal, c'eſt un article à part; & de ce côté-là, nous vous en dirions encore plus que vous n'en voudriez entendre.

L'Intrus. Mademoiſelle, ſi votre évêque revient, il faudra qu'il vous faſſe ſon grand vicaire.

La Dévote. Monſieur, ſi notre évêque & notre curé reviennent, ce ſera une très-bonne choſe. Je les écouterai avec beaucoup de reſpect, comme les vrais & légitimes miniſtres de J. C., & il ne faudra pas me traîner par force, pour m'avoir à leurs catéchiſmes.

L'Intrus (avec un ris forcé). Allons, allons, vous en ſavez long, mademoiſelle.

Maître Pierre (tout bas, à ſon voiſin). Diantre, cette dévote-là lui donnera du fil à retordre.

L'Intrus (à l'enfant). Allons, mon enfant, continuons. Qui eſt le chef de l'Egliſe ?

L'Enfant. Notre Seigneur J. C.

L'Intrus (interrogeant toujours l'enfant). Eh bien ! pourriez-vous me dire ce que c'eſt qu'un chef ?

(L'Enfant regarde par terre, & ne répond pas.)

L'Intrus. Il faut donc demander cela à quelque perſonne plus avancée. Allons, qui eſt-ce qui répond à cela ?

(Perſonne ne répond.)

Le Magiſter. Monſieur, il faut demander cela à notre dévote.

L'Intrus. Eh bien ! répondez, vous, magiſter.

Maître Pierre (tout bas à ſon voiſin). Il n'oſe plus revenir à ſa dévote. Il a peur qu'elle ne le mette à *quià*.

Le Magiſter. Un chef, monſieur, c'eſt celui qui eſt à la tête d'une maiſon, d'un attelier, d'un corps, & qui régit & commande. Un général d'armée, par exemple, eſt chef de l'armée, & moi, je ſuis chef de mon école.

L'Intrus. Pourquoi dites-vous donc que Jeſus-Chriſt eſt le chef de ſon Egliſe, puiſqu'il n'eſt plus là pour la conduire?

Le Magiſter. Il me ſemble avoir lu quelque part que Jeſus-Chriſt eſt le chef de l'Egliſe, parce que c'eſt lui qui l'a établie, & qu'il la conduit intérieurement par ſon Eſprit ſaint.

L'Intrus. Mais vous dites qu'un chef eſt celui qui commande. Comment Jeſus-Chriſt commande-t-il à ſon Egliſe, puiſqu'il n'eſt pas ſur la terre?

Le Magiſter. Vous m'en demanderez tant qu'à la fin je ne ſaurai plus trop que vous répondre... Allons, aidez-moi, mademoiſelle Gertrude.

L'Intrus. Qui eſt cette demoiſelle Gertrude?

Le Magiſter. C'eſt notre dévote, monſieur.

L'Intrus. Eh bien! voyons donc, mademoiſelle Gertrude.

La Dévote. Vous demandiez, monſieur; ſi,... comment.....

L'Intrus. Je demandois, mademoiſelle Gertrude, comment J. C. commande à ſon Egliſe.

La Dévote. Monſieur, il ne lui commande pas par lui-même, ſinon par les commandemens qu'il lui a laiſſés avant de retourner au Ciel. Mais il lui commande par les hommes qu'il a établis, & à qui il a donné pouvoir d'en établir d'autres juſqu'à la fin du monde. Delà vient que ceux qui, comme les proteſtans, n'ont point de paſteurs établis par l'Egliſe, ne ſont point commandés par Jeſus-Chriſt, & ne peuvent pas dire qu'ils ont J. C. pour chef.

Maître Pierre, (bas). Attrape encore cela en paſſant.

L'Intrus. Il faut avancer. Voyons, mon Enfant. L'Egliſe n'a-t-elle pas ſur la terre un Chef viſible ?

L'Enfant. Oui, le Pape eſt ſur la terre le Chef viſible de l'Egliſe, & le Vicaire de Jeſus-Chriſt.

L'Intrus. (croyant embarraſſer la Dévote). Hé bien ! notre ſavante, dites-moi, je vous prie, eſt ce que les Evêques & les autres Paſteurs ne ſont point auſſi les Vicaires de Jeſus-Chriſt ?

La Dévote. Je ne me pique pas d'être ſavante, Monſieur ; mais puiſqu'il faut vous répondre, je vous répéterai avec ſimplicité ce que m'ont appris mes Paſteurs. L'Evêque eſt Chef de ſon Dioceſe ; le Curé eſt Chef de ſa Paroiſſe. Ils ſont l'un & l'autre Vicaires de Jeſus-Chriſt dans la portion de l'Egliſe qui leur eſt confiée, parce qu'ils y tiennent ſa place.

L'Intrus. Comment donc ne donne-t-on le nom de Vicaire de Jeſus-Chriſt qu'au Pape ?

La Dévote. Parce qu'il eſt ſon Vicaire par toute l'Egliſe, & qu'il la gouverne avec une ſouveraine autorité ſuivant les paroles de pluſieurs Conciles ; au lieu que l'Evêque ne gouverne qu'une partie du Troupeau dans la dépendance du Pape, & le Curé une portion encore plus bornée dans la dépendance de l'Evêque.

L'Intrus. Voilà de la Théologie, vraiment ! Ah ! ma bonne Enfant, il y auroit bien des choſes à dire à tout cela.

Maître Pierre, (tout bas). Que ne les dites-vous donc ?

L'Intrus. Mais il ſuffit que vous conveniez que je ſuis Vicaire de Jeſus-Chriſt dans ma Paroiſſe, comme le Pape l'eſt dans toute l'Egliſe.

La Dévote. J'en conviendrois ſi vous étiez Paſ-

teur légitime. Encore ne le feriez-vous que dans la dépendance du Pape d'abord, & enſuite de l'Evêque. Mais permettez-moi de vous faire une petite queſtion. Pourquoi êtes-vous ſi jaloux de cette qualité de Vicaire de Jeſus-Chriſt dans votre paroiſſe ?

L'Intrus. C'eſt qu'étant Vicaire de Jeſus-Chriſt & tenant ſa place, vous devez m'écouter comme vous écouteriez Jeſus-Chriſt, & m'obéir comme vous obéiriez à Jeſus-Chriſt.

La Dévote. Je ſuis bien aiſe de vous entendre dire cela, Monſieur. Mais puiſque le Pape eſt le premier & le plus grand Vicaire de Jeſus-Chriſt, vous devez, & à plus forte raiſon, auſſi l'écouter & lui obéir, comme vous feriez à Jeſus-Chriſt lui-même.

L'Intrus. Qui vous dit le contraire ?

La Dévote. Mais il me ſemble que c'eſt vous, Monſieur ; car vous dites à tout le monde que vous n'avez pas fait mal en jurant. N'eſt-ce pas cependant faire mal, que de jurer de déſobéir à quelqu'un à qui on reconnoît devoir l'obéiſſance ? Choiſiſſez donc, ou de dire que vous ne devez pas l'obéiſſance au Pape, ou d'avouer que vous ne deviez pas jurer de ne pas lui obéir.

L'Intrus. Qui vous a dit que j'avois juré de ne pas obéir au Pape ?

La Dévote. N'avez-vous pas juré de maintenir de toutes vos forces la Conſtitution ?

L'Intrus. Vraiment oui, comme tout bon Patriote eſt tenu de le faire.

La Dévote. Eh bien ! cette Conſtitution défend à tout Français, Evêque, Prêtre ou ſimple fidele d'obéir au Pape.

L'Intrus. Comment cela ?

La Dévote. La Conſtitution ne défend-elle pas à tout Français de recevoir les ordres de tout Evêque ou Archevêque qui n'eſt pas en France ; & le Pape n'eſt-il pas hors de la France ?

L'Intrus. Petite Théologienne, apprenez que l'article excepte l'unité de Commnnion avec le Pape.

La Dévote. Pourquoi excepter l'unité de Communion, & ne pas excepter l'obéiſſance, puiſque l'une eſt d'obligation comme l'autre ? Cette exception eſt contre vous.

L'Intrus. Faites-vous mieux entendre.

La Dévote. Le Pape eſt Evêque de Rome, & Rome n'eſt pas en France.

L'Intrus. Belle découverte !

La Dévote. L'article qui dit de n'obéir à au-

cun Evêque hors de France, défend donc d'obéir au Pape auſſi bien qu'aux autres Evêques étrangers, puiſqu'il n'en excepte pas le Pape. Vous dites que l'article excepte l'unité de Communion avec le Saint Pere : pourquoi cette exception ? parce qu'on veut conſerver la Communion avec lui, c'eſt-à-dire, être toujours en communion avec lui, pour les choſes ſpirituelles. Si l'on vouloit de même lui conſerver l'obéiſſance, il falloit donc auſſi réſerver cette obéiſſance, & dire : ſans préjudice à l'obéiſſance qu'on doit à notre Saint Pere le Pape, & à la Communion à entretenir avec lui.

L'Intrus. Tout cela ne ſignifie pas grand choſe.

M. le Procureur de la Commune. Il me paroît à moi, Monſieur, que j'entends fort bien ce que dit Mademoiſelle ; & que cela ſignifie que, ſi l'on eût voulu laiſſer la liberté de l'obéiſſance au Pape, comme on laiſſe la liberté de communiquer avec lui pour les choſes ſpirituelles, on auroit excepté l'un tout comme l'autre, de la défenſe qu'on fait d'obéir à aucun Evêque étranger ; on auroit dit en un mot que le Pape n'étoit pas compris dans ces Evêques étrangers, ni pour l'obéiſſance qui lui eſt due, ni pour l'unité de Communion qu'on doit toujours entretenir avec lui,

comme tout Fidele catholique eſt tenu de le faire.

L'Intrus. Vous ſavez bien que l'Aſſemblée nationale a déclaré ſolemnellement qu'elle entendoit conſerver la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine, dans toute ſa pureté ; & qu'elle regardoit toujours le Pape comme le Chef viſible de l'Egliſe & le Vicaire de Jeſus-Chriſt. J'ai moi-même cent fois proteſté la même choſe. Il n'y a que de mauvais citoyens qui cherchent à inquiéter les autres ſur tout cela.

La Dévote. Monſieur, on peut très-bien être bon catholique, ſans être mauvais citoyen. Quant à ce que vous dites que l'Aſſemblée reconnoît le Souverain Pontife pour vrai chef de l'Egliſe & vicaire de Jeſus-Chriſt, ce n'eſt point aſſez de le dire. Il me paroît clair qu'un chef à qui on ne veut pas obéir, n'eſt point un chef, & que lui en donner le nom, c'eſt à-peu-près ſe moquer de lui.

M. le Procureur de la Commune. Il me ſemble effectivement que ma femme, mes enfans & mes domeſtiques auroient beau me dire que je ſuis le chef de ma maiſon, ſi perſonne d'eux ne vouloit m'écouter, & obéir à mes ordres.

Il me ſemble encore que j'ai un atelier où j'occupe

trente ou quarante ouvriers; que j'ai établi un homme pour en être le chef, & que je ſerois ridicule de dire à tous ces gens-là : » voilà votre chef, mais vous ne vous embarraſſerez pas de ce qu'il vous dira. Vous ferez chacun à votre volonté ». Un chef doit être obéi, cela eſt aſſez clair.

L'Intrus. Mais je vous ai dit que je ne prétendois pas manquer d'obéiſſance au Pape.

Le Procureur de la Commune, (en riant). Cependant, Monſieur, il y a là quelque choſe qui me chiffone. J'ai vu le Bref du Pape. Il vous y ordonne de rétracter votre ſerment, & vous défend d'accepter la cure d'un autre, & de vous porter pour curé. Vous ſavez bien que vous n'obéiſſez, ni à l'un, ni à l'aetre.

L'intrus. Bon ! ce Bref du Pape n'eſt qu'une invention.

M. le Procureur de la Commune. Monſieur, on a pu nous dire cela d'abord; mais aujourd'hi, à l'Aſſemblée même, on n'a plus de doute là-deſſus. Vous êtes vous-même convenu, l'autre jour, avec moi, que ce Bref étoit vraiment du Pape. Vous diſiez ſeulement que ce Bref n'avoit pas été accepté de l'Aſſemblée Nationale, & qu'il ne pouvoit faire loi en France. Mais pour vous dire franchement ma penſée, j'ai bien de la peine à croire que

Jeſus-Chriſt ait voulu aſſujettir le Pape à toutes ces formalités-là. Ce ſeroit réduire le pouvoir de lier & de délier qu'il a donné à ſes Apôtres à-peu près à rien. Tout çà a du louche, tout çà a du louche.

L'Intrus. Avec tout cela, notre Catéchiſme n'avance pas. (à l'Enfant) : allons, mon enfant, il y a aſſez long-tems que vous êtes droit, aſſeyez-vous. Vous, ma fille, levez-vous.

(La petite Fille ſe leve, fait le ſigne de la croix; l'Intrus lui demande) : y a-t il pluſieurs Egliſes ? (La petite fille). Non, il n'y a qu'une ſeule & véritable Egliſe, hors laquelle il n'y a point de ſalut.

L'Intrus. Que veut dire cela : hors laquelle il n'y a point de ſalut ?

La Dévote (tout bas, à l'Enfant). Cela veut dire qu'on ne peut être ſauvé hors de l'Egliſe.

(L'Enfant repete.) Cela veut dire qu'on ne peut être ſauvé hors de l'Egliſe.

L'Intrus. Fort bien, mon enfant. Vous répondez comme une petite femme. Allons, que je vous donne une belle image. Tenez, vous la garderez pour vous ſouvenir de moi.

L'Enfant (faiſant une révérence, & baiſant la main). Je vous remercie bien, Monſieur.

L'Intrus. Vous entendez donc bien, mes amis,

à quoi l'on s'expoſe quand on ne vient pas à l'Egliſe ; puiſque, hors de l'Egliſe, on ne peut être ſauvé.

Un Jeune-homme (de dix-huit ans). ha! ha! ha! ha! ha!

L'Intrus. Qu'avez-vous à rire ?

Le Jeune-homme. Monſieur, ha! ha! ha!

L'Intrus. Hé bien, cela finira-t-il ?

Le Jeune-homme. Monſieur, je ris, ah! ha! ha! je ris. . . . . qu'il ſemble que vous nous prenez pour des dindons. (On éclate de rire dans toute l'Egliſe).

L'Intrus (pouſſant un rouge). Eh, pourquoi cela ?

Le Jeune-homme. C'eſt que vous voulez nous faire accroire que des veſſies ſont des lanternes. Ha! ha! ha! ha!

L'Intrus. Comment cela ?

Le jeune-homme. Vous croyez abſolument que nous ſommes bien peu inſtruits, Monſieur. Ce n'eſt pas de cette Egliſe-ci, de ce bâtiment de pierres où nous nous aſſemblons pour prier, qu'il s'agit dans le Catéchiſme; mais de la véritable Egliſe de jeſus-chriſt, qui eſt la ſociété des Fideles répandue par tout le monde. C'eſt hors de cette ſociété-là qu'il n'y a pas de ſalut. De vrai, Monſieur, ſi j'étois perclus

de tous mes membres, & que je ne puſſe jamais venir à l'Egliſe, eſt-ce que je ne pourrois pas être ſauvé, pourvu que je ſois de la ſociété des Fideles catholiques ?

L'Intrus. Cela ſeroit différent. Si vous ne pouviez venir à l'Egliſe, vous n'y ſeriez pas obligé. A l'impoſſible nul n'eſt tenu.

Le jeune-homme. Mais s'il venoit ici des Proteſtans nous prendre notre Egliſe, ſerois-je obligé d'y venir avec eux pour être ſauvé ?

L'Intrus. Ho, ſi l'Egliſe étoit aux Proteſtans, non ; mais nous ne ſommes pas Proteſtans.

La Dévote, (tout bas). Mais ſi vous ne valez pas beaucoup mieux, ſi vous êtes ſchiſmatiques, je crois qu'il y auroit bien autant de mal que de bien à vous ſuivre dans l'Egliſe.

L'Intrus. Je crois que Mademoiſelle dit quelque choſe. Voudroit-elle bien nous faire part de ſes réflexions ?

La Dévote. Je dis, Monſieur, que ſi vous nous aſſemblez dans le ſchiſme, & ſi vous nous voulez ſéparer de la vraie Egliſe, hors laquelle il n'y a pas de ſalut, on ne ſera pas beaucoup mieux avec vous qu'avec les Proteſtans ; & voilà pourquoi je refuſe de venir à l'Egliſe, où, Dieu ſoit béni, je ne négligeois jamais de me rendre auſſi ſouvent que je

le pouvois, tant que nous avons eu notre véritable paſteur.

L'Intrus (tout fâché). Rêverie de dévote. Allons, avançons..... (à l'enfant) : Voyons, mon petit ange, continuons.

Un bon Pere de famille. Monſieur, avant d'aller plus loin, j'aurois une petite queſtion à vous faire. Il n'y a donc qu'une ſeule & véritable Egliſe ?

L'Intrus. Vraiment non.

Le bon Pere de famille. Cependant, monſieur, je vois ici deux Egliſes actuellement. Il y a deux évêques par-tout, & preſque par-tout deux curés. Laquelle de ces deux Egliſes eſt la véritable ?

L'Intrus. Mais non, il n'y a pas deux Egliſes. C'eſt que ces meſſieurs ſe ſont entêtés. Nous ne ſommes pas d'une autre Egliſe qu'eux.

Le bon Pere de famille. Ah! monſieur, vous avez beau dire ; il y a une Egliſe dont vous êtes curé, & une Egliſe dont M. le Noir eſt curé. Il a ſes gens, & vous les vôtres. Il vous condamne ; il ſe ſépare de vous ; il dit que vos abſolutions ſont nulles ; vous dites qu'elles ſont bonnes ; il dit qu'il reconnoît l'ancien évêque ; vous dites que vous recevez le nouveau. Voilà bien deux Egliſes ou deux ſociétés très-différentes. J'en reviens à demander laquelle eſt la véritable.

L'Intrus. Non, non; nous ne faiſons pas deux Egliſes.

Le bon Pere de famille. Vous croyez donc que M. le Noir, notre ancien curé, eſt toujours dans la véritable Egliſe ?

L'Intrus. Eh, vraiment oui; tout cela n'eſt que diſpute.

Le bon Pere de famille. Nous pouvons donc être ſauvés en le ſuivant?

L'Intrus. Oui.

Le bon Pere de famille. Eh bien, monſieur, il nous dit, lui, que vous n'êtes pas de la vraie Egliſe, & qu'on ne peut pas être ſauvé en vous ſuivant. J'aime mieux prendre le parti le plus ſûr, & ſuivre M. le Noir, puiſque vous convenez que je puis le ſuivre ſans danger.

Maître Pierre. C'eſt bien raiſonné, cela!

L'Intrus. Allons, nous n'en finirions pas. Dites, mon enfant: quelle eſt cette véritable Egliſe?

La petite fille. L'Egliſe catholique, apoſtolique & romaine.

Le Jeune-homme (bas). Là, voilà ce que je lui diſois: que l'Egliſe dont il s'agit, n'eſt pas l'Egliſe où nous venons prier Dieu, mais l'Egliſe catholique, apoſtolique & romaine, hors laquelle il n'y a point de ſalut.

L'Intrus. Les hérétiques & ceux qui ſont ſéparés de l'Egliſe, ne pourront donc pas être ſauvés?

La petite Fille. Non, pendant qu'ils demeureront dans leur héréſie & leur ſéparation, ils ne pourront pas être ſauvés.

L'Intrus. Vous voyez donc que ceux qui ſe ſéparent de l'Egliſe pour faire bande à part, ne peuvent pas être ſauvés, pendant tout le tems qu'ils demeureront ainſi ſéparés.

La Dévote (bas). C'eſt ce que nous diſons. Mais, qui fait bande à part? ne ſont-ce pas les intrus?

L'Intrus. Mademoiſelle parle encore bas. Dites donc haut ce que vous avez à dire, mademoiſelle Gertrude. Vous dites de ſi bonnes choſes, qu'on ne ſe laſſe pas de vous entendre.

Maître Pierre (bas). Ho! il voudroit qu'elle ne dît pas de ſi bonnes choſes. Il ne s'attendoit pas à être ſi bien remouché.

L'Intrus. Allons, mademoiſelle, allons, ne vous laſſez pas de nous inſtruire.

La Dévote. Monſieur, je ne me ſuis jamais donné le ton d'inſtruire, ſinon les enfans que M. le curé vouloit bien m'envoyer pour les préparer à leur premiere communion, à qui je répétois les explications que je lui avois entendu faire à lui-même.

Mais puiſque vous me permettez de parler, pour éclaircir des choſes ſi intéreſſantes, je dis qu'il faut ſavoir ſi c'eſt vous, ou nous qui faiſons bande à part.

L'Intrus. N'eſt-ce pas vous qui vous aſſemblez dans des chambres & dans des granges, tandis que les autres s'aſſemblent dans l'Egliſe?

La Dévote. Oui; mais c'eſt vous qui vous ſéparez du pape & des évêques; qui chaſſez les anciens paſteurs, & ne faites plus ſociété avec eux, tandis qu'ils demeurent unis entre eux & avec leur chef, tout comme auparavant; & nous qui ne voulons pas communiquer avec vous, nous leur demeurons toujours unis, nous écoutons leur voix, comme la brebis fidelle écoute la voix du paſteur. Notre aſſemblée eſt plus petite que la vôtre dans cette paroiſſe; mais nous ne faiſons qu'un avec tous les catholiques du monde, & notre ſociété eſt toujours l'Egliſe catholique, l'Egliſe univerſelle, l'Egliſe apoſtolique, c'eſt-à-dire, qui vient des apôtres, l'Egliſe romaine qui a ſon chef à Rome, & qui obéit à ce chef qui lui a été donné par J. C. Cela ne s'appelle pas faire bande à part, mais ne vouloir point aller avec ceux qui font bande à part, pour ne point participer à leur ſchiſme.

L'Intrus. Mademoiſelle n'a que des impertinences à nous dire.

La Dévote. Monſieur, je n'entends pas vous dire d'impertinences, ni vous mettre en colere; mais vous m'engagez à parler; c'eſt ſans doute pour vous dire les choſes comme je les penſe.

L'Intrus. L'heure des vêpres approche; il faut achever. Allons, ma petite fille, l'Egliſe peut-elle ſe tromper?

La petite Fille. Non, parce qu'elle eſt conduite par le ſaint Eſprit.

L'Intrus (à la dévote). Allons, mademoiſelle la théologienne, quelle eſt cette Egliſe qui ne peut pas ſe tromper?

La Dévote. L'Egliſe univerſelle, avec qui Jeſus-Chriſt a promis de demeurer tous les jours juſqu'à la fin du monde.

L'Intrus. Une Egliſe particuliere peut donc ſe tromper?

La Dévote. Cela n'arrive que trop ſouvent.

L'Intrus. Quand eſt-ce que cela arrive!

La Dévote. Quand une Egliſe particuliere refuſe d'écouter les paſteurs de l'Egliſe univerſelle. Car ce ſont ces paſteurs, c'eſt-à-dire, le pape & les évêques, ſucceſſeurs des apôtres, qui ſont chargés en chef de l'enſeignement, & à qui J. C. a promis

d'être tous le jours avec eux, juſqu'à la conſommation des ſiecles.

L'Intrus. Et les curés donc?

La Dévote. Les curés ſont chargés par les évêques d'enſeigner ſous leur ſurveillance; mais la déciſion des articles de foi appartient aux évêques, le pape à leur tête.

L'Intrus. Si je vous diſois que les curés ont là-deſſus le même droit que les évêques?

La Dévote. Monſieur, je ne ſerois pas en état de diſputer avec vous; car, quoique vous en diſiez, je n'ai point la prétention d'être une ſavante, ni une théologienne; mais je vous répondrois que vous me dites une choſe nouvelle, & par conſéquent une choſe fauſſe, ſelon ſaint Auguſtin.

L'Intrus. Qui vous a dit que ce ſeroit une choſe nouvelle?

La Dévote. Parce que j'ai toujours entendu dire que c'étoit aux évêques ſeuls à prononcer ſur les matieres de foi. On me l'a ainſi appris dans mon enfance, & je l'ai lu pluſieurs fois depuis, dans différens bons livres approuvés dans l'Egliſe.

L'Intrus. Ah! ah!

Maître Pierre (bas). Ah! ah!.... Il voudroit bien être autant que les évêques, ce curé de la

nation; mais avec ſon ah! ah!, on voit bien qu'il ne ſait plus que dire.

M. le Procureur de la commune. Si vous convenez que l'Egliſe ne peut pas ſe tromper, étant conduite par le ſaint Eſprit, il ſeroit bon de ſavoir quel eſt le jugement de l'Egliſe ſur votre affaire.

L'Intrus. Monſieur, nous l'attendons.

La Dévote. Vous l'attendez, monſieur? Il me ſemble qu'il n'eſt pas beſoin d'attendre. L'Egliſe s'eſt ſuffiſamment expliquée. Nous ſavons que tous les évêques, à l'exception de quatre, vous ont condamné. L'affaire a été portée à Rome: Rome a parlé: la cauſe eſt finie. C'eſt ſaint Auguſtin qui le dit.

L'Intrus. Mais les évêques des autres pays catholiques n'ont encore rien dit.

La Dévote. Je ſais que toutes ces nouveautés qui régnent en France, ne ſont point approuvées dans les autres pays; qu'on y regarde au contraire votre parti comme un parti ſchiſmatique. Si les évêques des pays étrangers penſoient comme vous, ils auroient ſans doute réclamé contre les évêques de France qui vous rejettent, & ils auroient rompu la communion avec eux. J'ai lu quelque part que leur ſilence étoit une approbation de leurs confreres. Pour moi, ma regle eſt le jugement de nos évê-

ques, confirmé par le pape. Je m'en tiens à ce mot de saint Augustin que je vous citois tout-à-l'heure : on a écrit à Rome ; Rome a parlé ; la cause est finie ; plaise à Dieu que l'erreur le soit aussi !

M. le Procureur de la commune.

Ma commere Gertrude, vous avez raison. Je pense comme vous, il faut savoir à quoi s'en tenir ; s'il falloit tant chercher, on n'en finiroit pas, & nous ne pourrions jamais nous assurer de rien.

L'Intrus. Mais, M. le procureur, je suis surpris que vous vous déclariez aussi contre moi.

M. le procureur de la commune. Monsieur, c'est que je vois que vous ne répondez rien de solide. Je m'étois laissé aveugler ; mais tout ce qui vient de se dire m'a ouvert les yeux. Et puis à quoi servent toutes ces persécutions ? Pourquoi forcer les gens à venir à vos offices, malgré eux ? Tout le monde ne doit-il pas être libre ? J. C. n'a pas dit que ses enfans persécuteroient les autres, mais qu'ils seroient persécutés. Quand il n'y auroit que cela, je reconnoîtrois la bonne cause de l'autre côté, & la mauvaise du vôtre.

L'Intrus. Allons, qu'on sonne vêpres. (Bas, en s'en retournant dans la sacristie.) Ils avoient bien besoin de m'amener cette bigote-là.

Le Magiſter. Monſieur, il ne falloit pas témoigner que cela vous feroit plaiſir.

Un Laboureur. Ma foi, notre curé à la nation ne s'eſt pas trop bien défendu.

Un autre. Ma foi, non.

Un des jeunes gens (qui avoient traîné la dévote dans l'Egliſe). Pour moi, au lieu de forcer perſonne à venir dans l'Egliſe, c'eſt que je n'y viendrai plus moi-même.

Deux autres. Ni moi non plus. Ni moi non plus. Sortons, ſortons.

Ils ſortent au milieu d'un grand murmure. Plus de la moitié de ceux qui étoient au catéchiſme, ſortent avec eux, & vont réciter leurs vêpres, chacun en leur particulier, bien réſolus de ne plus aller aux offices de l'Intrus; & ainſi finit le catéchiſme.

FIN.